

IMPOSSIBLE

Association des Riverains du Dinghof - N°1 janvier 2017

Chers riverains du Dinghof, Chers Schilickois

Avec tous nos vœux de bonne et heureuse année 2017, nous tenons à porter à votre connaissance :

1) le bilan des événements de septembre à décembre 2016 :

- envoi par l'association à la DRAC du dossier de demande de protection de l'ensemble dit du *Dinghof* au titre des monuments historiques;
- lettre ouverte de l'association au maire, Jean-Marie Kutner, en réponse à la délibération n° 3 du Conseil Municipal du 4 octobre 2016;
- envoi (mi-décembre 2016) par le Service Régional d'Archéologie (SRA, service de la DRAC) à la Mairie de Schiltigheim, d'un arrêté préfectoral prescrivant un diagnostic archéologique et une étude des bâtiments anciens avant démolition.

Nous sommes déterminés, plus que jamais, à nous opposer à tout projet de construction immobilière qui altérerait la qualité de vie des riverains et détruirait la mémoire historique du quartier.

2) nos objectifs centrés sur la prise en compte de l'ensemble du site dit du *Dinghof*, aussi bien sur le plan historique que sur le plan environnemental :

- restauration - sans déplacement - de la maison fin 17^e siècle;
- attente des résultats du diagnostic archéologique prescrit par le SRA; le sous-sol va peut-être livrer quelques pans de l'histoire ancienne du site !!!
- reprise du projet initial proposé en 2014 par le maire, Jean-Marie KUTNER : grand verger communal, réhabilitation et revente de certains bâtiments existants (immeuble 17 rue d'Adelshoffen entre autres) permettant une opération blanche nécessaire à la bonne gestion de la mairie.

3) notre recours contentieux (mandataire Maître ZIND) pour lequel nous avons besoin de requérants supplémentaires pour donner plus de force à notre action :

- signez le document au verso, si vous êtes dans un rayon de 100m ou moins du projet immobilier du Dinghof que nous contestons (pas de frais à votre charge);
- adhérez à l'association ou renouvelez votre adhésion pour l'année 2017;
- venez vous informer, sans aucun engagement de votre part, à la réunion du 13 janvier 2017 de 17h30 à 19h30 (restaurant A la Couronne - 18 rue d'Adelshoffen à Schiltigheim) à laquelle sera présent Maître ZIND pour répondre à vos questions.

Tous les éléments précédents sont consultables sur notre site internet dinghof.org par tous les visiteurs inscrits (adresse e-mail + mot de passe).

Toutes ces actions rejoignent le texte de la pétition que vous avez été très nombreux à signer et nous vous en remercions.

Nous devons être plus nombreux pour être encore plus forts, c'est pourquoi nous comptons sur votre soutien inconditionnel.



Je soussigné,
adresse
né(e) le
souhaite introduire un recours à l'encontre de l'arrêté portant permis de
construire en date du 28 septembre 2016 délivré à la SNC SHA, 8 rue
Menges 67000 STRASBOURG (n° PC 067 447 16 M0018).

Dans ce cadre, je mandate Maître François ZIND, avocat au Barreau de
Strasbourg.

Schiltigheim, le
Signature